Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Guillaume Louis Julien Georges Marie BELLÉ/Valérie Leila BAYLE – Annonce civile

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 10 avril 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Annonce civile

SAS DUGUESCLIN NOTAIRES
Société multi-offices d'exercice de
la profession de notaire
4 rue Du Guesclin – 35000 RENNES
10 rue La Fayette – 75009 PARIS

Aux termes d'un acte en date du 31 mars 2026 reçu par Maître Charles CONSTANS, Notaire à RENNES, le 31 mars 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec convention préciputaire entre : Monsieur Guillaume Louis Julien Georges Marie BELLÉ, né à FOUGERES (35300), le 9 juillet 1960, et Madame Valérie Leila BAYLE, née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 15 décembre 1959, demeurant ensemble à LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520), les Quatre Vents. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Initialement mariés à la mairie de FOUGERES (35300), le 14 septembre 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE